

Stages d'initiation à la recherche L3IF 2022-2023

Alain Passelègue, responsable scientifique

Virginie Schmitt, responsable administrative

Bureau des stages : bureaudesstages.monod@ens-lyon.fr

Éric Thierry, responsable L3



- **Quoi:** stage d'initiation à la recherche de 6 semaines (ou plus)
- **Quand:** début juin à mi-juillet 2023
- **Où:** dans un laboratoire de recherche académique en France

Exceptions, au cas par cas:

- en entreprise
- étranger proche France

Conditions: recherche & habitué au format 6 semaines (court pour les entreprises)

Principales étapes

- **Étape 0:** obtenir son accès Elipse (dès maintenant !)
- **Étape 1:** trouver son stage
- **Étape 2:** établir la convention de stage
- **Étape 3:** réaliser le stage
- **Étape 4:** écrire le rapport et soutenir

Étape 1: trouver son stage - *aujourd'hui à février*

- **Cas 1** : vous savez ce que vous voulez étudier
 - Contacter dès maintenant un **membre du DI compétent sur le domaine** pour discuter d'options et trouver votre stage
 - Faire **valider le sujet par votre tuteur/tutrice et moi avant de l'accepter**

Vous avez trouvé votre stage : finaliser le choix en m'envoyant un mail avec votre encadrant et votre tuteur en copie.

Étape 1: trouver son stage - aujourd'hui à février

- **Cas 2** : vous ne savez pas encore ce que vous voulez étudier
 - Une collecte de propositions est réalisée avec Ulm et Paris-Saclay
 - Les **propositions de stages** retenues sont mises en ligne au fur et à mesure
 - Répondre **rapidement** aux offres qui vous intéressent pour ne pas être devancé
 - **Valider votre choix avec votre tuteur puis l'encadrant** (inutile de me consulter, sujets pré-validés)

Vous avez trouvé votre stage : finaliser le choix en m'envoyant un mail avec votre encadrant et votre tuteur en copie.

Étape 0+2: établir la convention de stage - *maintenant et en mars*

- **Dès aujourd'hui** : vérifier ou activer votre compte Lyon 1 sur <https://sesame.univ-lyon1.fr>

Université Claude Bernard  Lyon 1

Sésame : Service d'activation de compte et de gestion du mot de passe

Bienvenue

Cette application vous permet :

- D'activer votre compte informatique si vous êtes nouvel arrivant à l'université,
- De choisir un mot de passe sécurisé si votre compte a déjà été activé auparavant.

Attention : seuls les étudiants et personnels de l'Université Claude Bernard Lyon 1 sont concernés par Sesame !
Si vous êtes extérieur à l'Université Claude Bernard Lyon 1 ([Lyon 2](#), [Lyon 3](#), [Saint-Etienne...](#)) cliquez ici.

Veillez indiquer votre choix :

- Vous désirez activer votre compte informatique avec un mot de passe (première utilisation de Sesame)
- Vous désirez modifier votre mot de passe
- Vous avez perdu votre mot de passe

Des questions ? Un problème ? Merci de consulter l'aide sur l'utilisation de Sésame.

Université Claude Bernard  Lyon 1

Sésame : Service d'activation de compte et de gestion du mot de passe

Activation du compte - Etape 1 : Identifiez-vous

Indiquez les informations permettant de vous identifier

Nom de famille

Prénom

Date de naissance Jour -- Mois -- Année

Vous êtes - Votre statut :

Numéro d'identification

Envoyer Effacer

N° d'identification = N° INE
(cf certificat de scolarité)

- La convention se fait avec Lyon 1 par défaut, avec votre compte Lyon 1 via <https://elipse.univ-lyon1.fr>
- **Réunion d'informations sur cette étape à l'issue de vos choix de stages**

Étape 3: réaliser le stage - *juin-juillet*

- Présence quotidienne (trouver un logement, ...)
- À temps plein
- Intégration d'une équipe (séminaires, discussions, ...)

Étape 4: écrire le rapport et soutenir - juillet à septembre

- Rapport de 12 à 20 pages à rendre pour le **17 août 2023**
- Présentation de 20' + 10' de questions, **28 et 29 août 2023**
- 3 ECTS (validation obligatoire pour le diplôme)

Quelques remarques

- **Durée et dates du stage:** Flexibles (durée minimum = 6 semaines) mais dates de rendu du rapport et de soutenance fixes
- **Sujets transversaux:** Autorisés tant qu'il s'agit de **recherche en informatique** (développement = non)
- **Gratification :**
 - Normaliens élèves : **cumul interdit** (cf note absence de gratification)
 - Normaliens étudiants et auditeurs : pas obligatoire en France (durée < 8 semaines) ni à l'étranger. Rémunération obligatoire pour les stages en France de plus de 8 semaines.
- **Autres avantages:** Autorisés pour tous (e.g., transport, logement, restauration)